

# SÉANCE DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente-et-un mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni exceptionnellement à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

## PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, CHABRAT Béatrice, DUBOIS Véronique et LANGRY Véronique.  
MM. LEMAITRE Yves, MAUBORGNE Xavier, RÉMOND Bruno et ROLLET Thibault.

## EXCUSÉES :

Mmes AYADI Jalila et BOYER Candice.

## SECRÉTAIRE :

Mr ROLLET Thibault.

Le compte rendu de la séance du 19 avril 2022 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

## SDESM – Démarche de conventionnement SIG

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle convention du SDESM concernant les nouvelles dispositions du SIG (Système d'Information Géographique) et notamment le portail de diffusion en ligne ArcOpole Pro Foncier.

**Après en avoir délibéré**, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la nouvelle convention proposée par le SDESM.

## CLUB DE TENNIS DE TABLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'un club de tennis de table de pouvoir profiter de la salle d'Andrezel pour ses entraînements et ses matchs.

Après discussions, le Conseil Municipal décide de ne pas accéder à la demande du club de tennis de table.

## CRÈCHE FAMILIALE DE VERNEUIL L'ÉTANG ET SES ENVIRONS

Monsieur le Maire fait part aux conseillers d'une lettre envoyée par la présidente de la crèche familiale exposant le projet de construction d'un nouveau siège pour la crèche familiale. Le syndicat est donc en recherche de terrains susceptibles de convenir pour accueillir ce projet.

Après discussions, le Conseil Municipal décide de proposer la parcelle B 299, située rue de la Borde. Ce terrain serait mis à disposition du syndicat par bail emphytéotique.

## **LOTISSEMENT DU POMMIER DOUX**

Monsieur le Maire apprend aux conseillers qu'actuellement les travaux de construction du lotissement sont stoppés suite à une visite de l'Inspection du travail.

## **AGENT TECHNIQUE**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'agent technique a terminé ses fonctions au 31 mai et qu'actuellement la commune est à la recherche d'un nouvel agent.

## **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00.

## **CITY STADE**

L'inauguration officielle du City Stade est fixée au Samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2022.  
Monsieur le Maire soumet aux conseillers un carton d'invitation.

## **MANIFESTATIONS À VENIR**

Monsieur le Maire invite les conseillers à participer aux manifestations organisées par les associations du village, à savoir :

- La fête des voisins de l'Andrezélienne, le samedi 11 juin 2022
- La kermesse de la Récré des 3 Villages le samedi 25 juin 2022

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.*